

Vous êtes propriétaire d'une location de vacances et vous allez accueillir des vacanciers prochainement... Afin de les informer sur les bonnes pratiques de tri, nous vous proposons de mettre à disposition de vos locataires le mémo-tri : celui-ci est disponible en mairie ou dans les offices de tourisme du territoire, ou à retirer dans les MSAP de Saint Pol de Léon et Cléder. Ces mémo-tri sont également à disposition des résidents du territoire.

Quel tri des déchets ?

A trier et à déposer en point de tri :

- ✓ Les papiers (hors papiers gras, papiers photo, essuie-tout...)
- ✓ Les briques alimentaires et les emballages cartonnés (sans les plateaux en plastique, qui sont à jeter en ordures ménagères)
- ✓ Les boîtes de conserves, les bombes de chantilly
- ✓ Les flacons en plastique (mayonnaise, lessive, shampoing....)
- ✓ Les bouteilles en plastique (d'eau, de jus de fruits, de soda, huile...)
- ✓ Les bouteilles en verre et les bocaux en verre (à déposer **uniquement dans la borne à verre** sans leurs bouchons)

Tous ces emballages doivent être bien vidés, inutile de les laver.

A jeter avec les déchets ménagers :

- ✓ Les restes alimentaires
- ✓ Les barquettes et les films plastiques qui entourent la viande, le poisson, etc.
- ✓ Les flûtes et gobelets en plastique, les assiettes en cartons
- ✓ Les nappes, serviettes en papier et essuie-tout
- ✓ Les couches et produits hygiéniques

A rapporter chez un revendeur - ne surtout pas les déposer en ordures ménagères !! :

- ✓ Les cartouches et bouteilles de gaz

A déposer dans l'une des 4 déchetteries du territoire :

- ✓ Les gros cartons et le polystyrène
- ✓ Les piles et les déchets électriques et électroniques
- ✓ Les produits toxiques dangereux : produits phytosanitaires, solvants, huiles de vidange...

Par ailleurs, il est rappelé que le dépôt de déchets au pied des bornes de tri est strictement interdit. Les incivilités et le non-respect de ces consignes peuvent faire l'objet de poursuites à hauteur de 175€.

Un doute, une question sur le tri ?

Contactez le service déchets de Haut-Léon Communauté au : 0800.220.574 (appel gratuit)

CONTACT

Haut-Léon Communauté
Pôle Environnement
Ty Korn
29250 PLOUGOULM
Tél. : 0.800.220.574